

**Zeitschrift:** Quaderni grigionitaliani

**Herausgeber:** Pro Grigioni Italiano

**Band:** 1 (1931-1932)

**Heft:** 4

**Artikel:** San Bernardino nella corrispondenza fra il Vescovo di Coira Carlo Rodolfo de Buol-Schanenstein e il Re di Sardegna

**Autor:** Lanfranchi, Emilio

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1343>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## SAN BERNARDINO

nella corrispondenza fra il Vescovo di Coira Carlo Rodolfo de Buol-Schauenstein  
e il Re di Sardegna

In un'ora in cui il San Bernardino torna, e ben a ragione, nuovamente in discussione — e noi si spera che, questa volta, si trovi la soluzione del problema della sua strada, ferrovia o autostrada, in consonanza colle aspirazioni di Mesolcina e Calanca —, può interessare quanto un cento anni or sono il Vescovo di Coira, Carlo Rodolfo de Buol-Schauenstein (1794-1833), scriveva al Re di Sardegna per interessarlo alla cura d'anime di San Bernardino.

Dalle due lettere, che facciamo seguire e che sono accolte nel Protocollo Celsissimi 1814-1830, volume XXIV, pag. 428-29 (Archivio vescovile della Diocesi di Coira), appare

che in allora San Bernardino fruiva di un Beneficio, istituito probabilmente da un valligiano residente a Augsburg, che le acque minerali del luogo erano tenute in gran pregio, che la strada del valico era molto battuta, che i greggi d'alpeggio venivano, almeno in parte, dall'Italia.

**D. Emilio Lanfranchi.**

*Il Vescovo Carlo Rodolfo de Buol-Schauenstein (1794-1833) scrive adunque il 7 gennaio 1828 al Re di Sardegna:*

« Sire!

Monsieur le Baron de Blonay ci devant chargé d'affaires de Votre Majesté en Suisse m'avait demandé par Ordre Superieur quelques éclaircissements sur l'état du Benefice de Saint Bernardin en Misocco.

En les remettant à Son Excellence Mr. le Chevalier de Bazin à Berne je m'empresse d'y joindre mes très humbles remerciements de l'interêt généreux que Votre Majesté a daigné prendre a cet Objet religieux, et de La supplier très instamment de bien vouloir couronner cette oeuvre sainte par un sacrifice aussi glorieux a Dieu que digne du Roy Sarde, le pieux

héritier de la genereuse munificence des ses Predecesseurs envers le ministre de nostre Sainte Religion.

Il prie le bon Dieux de vouloir combler reciproquement de ses biens imperissables. Daignez agréer l'assurance du plus profond respect.

De Votre Majesté ».....

\* \* \*

Lo stesso giorno al Ministro di Sardegna a Berna:

« *Excellence!*

Monsieur le Baron de Blonay, ci devant chargé d'affaires de Sardaigne en Suisse m'a fait l'honneur, il y a deux ans, de me demander par Ordre de sa Cour de renseignements sur l'état du Benefice ecclesiastique de Saint Bernardin, petit village de mon Diocese de Coire, situé sur le revers de la Montagne du même nom, dans la vallée de Misocco, la Comune de cet endroit ayant supplié sa Majesté Sard: de lui accorder un secours pour l'entretien d'un Beneficier pendant toute l'année, depense à la quelle elle se trouve dans l'impossibilité de pourvoir.

La majeure partie de cette très petite fondation est à Augsbourg. L'héritier en refuse le payement et toutes les demarches de mes predecesseurs ainsi que les miennes n'ont pu suffir pour terminer l'affair. Ce n'est que depuis peu de jours que les circonstances me permettent de concevoir quelque esperance pour la reussite, et voici en même temps la cause du retard de ma reponse.

Ayant reçu Mr. de Blonay une autre destination diplomatique, je prends la liberté de prier votre Excellence, de bien vouloir être auprès de Sa Majesté Votre Auguste Souverain, l'interprete des sentiments de ma vive reconnaissance pour l'interêt magnanime, qu'Elle a daigné prendre à cet objet religieux.

Pour cooperer d'après mon devoir Episcopal je m'empresse de donner à Votre Excellence les eclaircissements desirés:

1° il existe un Bénéfice fondé à Saint Bernardin, mais il est très faible et insuffisant.

2° Le revenues contestées jusqu'à present couleront, j'en ai l'esper, assitot que pendant toute l'année il y demeurera un Beneficier.

3° Pour l'obliger a cela, il faut une augmentation au moins de trois cents francs de France par an.

4° Le service d'un ecclésiastique seroit bien necessaire: a) pour les habitans du pays, éloigné de 2 a 3 Lienes de leur paroisse; b) pour les bergers, qui tous le ans y conduissent leur brebis, venant de l'Italie, a la pâture des Alpes; c) pour la quantité de voyageurs, qui passant a present la grande route, pour la construction de la quelle Sa Majesté a daigne si genereusement contribuer; d) pour le grand nombre de malades qui pendant l'Eté frequent les Eaux Minerales très salutaires, e) Enfin, parceque du

Coté septentrional de la montagne le pays est entierement protestant, et qui l'on ne rencontre pas plus même una Chapelle catholique a la distance de 14 lieues de France.

Toutes les circonstances reunies, versé dans plusieurs langues, et c'est precisement la raison, qui justifie la requête de la Commune pour l'accroissement des revenus, car autrement il seroit bien difficile a trouver un sujet convenable. Ce service ecclesiastique continuel ne sera pas moins aussi un moyen très convenable pour faciliter le commerce, et contribuira a rendre plus frequenté et plus assuré le passage de la montagne.

Mais comme de pareilles reflexions ne sont pas de mon Etat, je me tiens a celles concernantes la gloire de Dieu et le salut des ames immortelles.

Je ne puis donc que prier Votre Excellence d'ajouter a la force des motifs exposés l'appui de sa puissante protection.

En l'implorant très instamment, je suis avec les sentiments d'une consideration très distinguée.

De Votre Excellence ».....

---